



6, rue Mailloux, La Minerve QC J0T 1S0

Téléphone : 819 681-3380 • Télécopieur : 819 274-2031

www.municipalite.laminerve.qc.ca • Courriel : info@municipalite.laminerve.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h



*Foyeuse
Halloween!*

ÉLECTION MUNICIPALE ET GRÈVE DE POSTES CANADA

Étant donné la grève de Postes Canada, nous ne serons malheureusement pas en mesure d'acheminer à nos contribuables l'avis d'inscription à la liste électorale qui vous aurait permis de vérifier que vous êtes bien inscrit et que vos coordonnées sont exactes.

Par conséquent, nous vous offrons les trois possibilités suivantes pour vous permettre de vérifier votre inscription :

- Venir consulter, **en personne**, la liste électorale qui sera disponible au bureau municipal pendant les heures régulières d'ouverture;
- Nous contacter **par courriel** à l'adresse : info@municipalite.laminerve.qc.ca pour nous demander de valider votre inscription, en nous mentionnant votre nom ainsi que l'adresse vous donnant le droit de vote à La Minerve;
- Nous contacter **par téléphone** (819 681-3380, poste 5500) pour nous demander de valider votre inscription à la liste électorale.

Si vous n'êtes pas inscrits sur la liste électorale, que vous soyez domiciliés ou non domiciliés, ou si vous remarquez une erreur, vous êtes invités à vous présenter auprès de la commission de

révision qui siégera dans la salle de conférence de l'hôtel de ville, au sous-sol du 6, rue Mailloux (porte extérieure sur le côté du bâtiment), aux dates et heures suivantes :

Mardi, le **14 octobre 2025**, de **14 h à 17 h**

Jeudi, le **16 octobre 2025**, de **17 h à 20 h**

Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre nom soit inscrit sur la liste électorale et que les renseignements vous concernant sont exacts.

Si la grève de Postes Canada persiste, les personnes inscrites au vote par correspondance recevront leurs bulletins de vote par service de messagerie. Elles seront alors responsables de retourner leurs bulletins de vote au bureau municipal, au plus tard le 31 octobre 2025 à 16 h 30. Il est important de préciser que les électeurs inscrits au vote par correspondance qui choisiraient de venir voter en personne, ne pourront pas voter par anticipation. Ils seront toutefois autorisés à venir voter en personne le jour du scrutin, le 2 novembre 2025.



VOIR D'AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES AU SUJET DES ÉLECTIONS À LA PAGE 3

OUVERTURE DES BARRIÈRES AUX DESCENTES PUBLIQUES

Notez que les barrières aux descentes publiques demeureront fermées jusqu'au vendredi, 10 octobre prochain, par conséquent, le lavage des embarcations demeure obligatoire jusqu'à cette date. Nous procéderons à l'ouverture des barrières le samedi, 11 octobre prochain, en avant-midi.

DÎNERS COMMUNAUTAIRES

Les dîners communautaires sont de retour tous les 3^e mercredi du mois, à compter du 15 octobre prochain.



**Bienvenue
à tous!**

Voici un résumé des principales résolutions adoptées par le conseil municipal. Les procès-verbaux au long sont affichés sur notre site Internet, sous l'onglet "Administration", dès qu'ils sont approuvés par les élus, soit à la séance ordinaire subséquente.

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} OCTOBRE 2025

Administration

Les membres du conseil municipal ont accepté l'offre de services professionnels de Daniel Tétréault, CPA Inc., pour le mandat d'audit pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, ainsi que pour le mandat de partenariat avec la Ville de Mont-Tremblant relativement aux services incendie, pour un montant de 11 400 \$, plus les taxes applicables.

Il a été convenu d'accepter le départ de madame Suzanne Sauriol, directrice générale, effectif au 3 janvier 2026, et de la remercier chaleureusement pour ses 38 années de service à la Municipalité de La Minerve.

Les membres du conseil municipal ont accepté l'offre de services de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour les accompagner dans le processus de recrutement et d'embauche d'un nouveau directeur(trice) général(e).

Il a été convenu d'autoriser le paiement à Excapro inc., de la retenue de 10% leur revenant suite à l'exécution des travaux de remplacement des ponceaux PIO-18 et PIO-19 sur le chemin des Pionniers, laquelle s'élève au montant de 41 275,28 \$, plus les taxes applicables, et d'affecter le fonds gravière/sablière pour défrayer cette dépense.

Les membres du conseil municipal ont procédé à l'ajustement de la rémunération du personnel électoral pour 2025 afin d'être en mesure d'offrir un salaire concurrentiel à ceux des municipalités avoisinantes.

Pour la prochaine période des Fêtes, il a été convenu de fermer le bureau municipal pour la période du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026 inclusivement.

Les membres du conseil municipal ont autorisé la signature d'une nouvelle entente avec la CNESST pour la constitution d'une mutuelle de prévention avec « Lussier cabinet de services financiers inc. ».

Il a été convenu de procéder à la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées, afin d'assurer une représentation à jour de l'ensemble des tronçons d'infrastructures présents dans la municipalité. Ledit plan d'intervention révisé a été préparé par la firme « Équipe Laurence », en date du 23 juillet 2025, et sera déposé auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Les membres du conseil municipal ont accepté de procéder à l'entretien hivernal des chemins Chadrofer et Tisserand, pour la saison 2025-2026, dont les coûts seront à la charge des propriétaires du secteur visé, dans une proportion de 75%, le tout conformément à la politique 2024-03 relative à l'entretien des chemins situés sur des terres du domaine de l'État.

Travaux publics

Il a été convenu de nommer monsieur Jonathan Ouimet, au poste de chauffeur régulier, à 100% de l'échelle salariale et avec période de probation débutant à sa date d'embauche.

Il a été convenu d'autoriser la signature de la lettre d'entente 2025-26, avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), portant sur le projet-pilote pour une nouvelle modification à l'horaire d'été 2025 du personnel des travaux publics.

Il a également été convenu d'autoriser la signature de la lettre d'entente 2025-27, toujours avec le SCFP, et portant sur la création du poste « mécanicien ».

De plus, les membres du conseil municipal ont autorisé le renouvellement de la lettre d'entente 2024-21, avec le SCFP, pour la saison hivernale 2025-2026, laquelle était en lien avec l'horaire de travail des personnes salariées affectées aux opérations de déneigement ou de sablage.

Il a été convenu d'entériner le mandat de surveillance bureau et de surveillance chantier à Équipe Laurence, relativement aux travaux de traitement de surface simple sur les chemins Pépin, Lac-à-la-Truite et Després, pour un coût n'excédant pas 12 500 \$, plus les taxes applicables, et d'affecter cette dépense à la TECQ 2024-2028.

Hygiène du milieu

Il a été convenu d'apporter une modification au contrat accordé au « Mécano des eaux Inc. » pour la gestion du réseau d'aqueduc, et d'autoriser qu'un montant supplémentaire de l'ordre de 7 400 \$, plus les taxes applicables, lui soit versé puisqu'il a dû augmenter son nombre de présences pour l'année 2025. Il a été convenu d'affecter le surplus pour cette dépense.

Les membres du conseil municipal ont adopté le budget 2026 de la Régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER), au montant de 2 182 923 \$, et ont approuvé le paiement de la quote-part 2026 pour La Minerve, au montant de 148 200 \$, payable en 4 versements égaux.

Urbanisme et mise en valeur du territoire

Il a été convenu de demander à la Commission de toponymie de procéder à la modification du suffixe pour le « sentier Dupras », afin qu'il soit dorénavant connu sous le nom de « chemin Dupras », puisqu'il ne répond pas aux critères d'un sentier.

Loisirs et culture

Il a été convenu de confirmer l'embauche de monsieur Miguel Dupras-Marier au poste de responsable en loisirs et culture.

Les membres du conseil municipal ont autorisé la direction générale à octroyer un contrat pour la Fête nationale 2026, pour un montant n'excédant pas 4 200 \$, plus les taxes applicables.

Il a été convenu d'octroyer un don totalisant 5 000 \$, payable sur 3 ans (2025, 2026 et 2027), en faveur de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, pour l'acquisition d'une IRM, et dont le versement pour 2025 a déjà été effectué au montant de 1 600 \$.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

La Minerve



Voici la liste des candidatures déposées pour les prochaines élections municipales qui se tiendront le 2 novembre prochain :

AU POSTE DE MAIRE

- ▶ Michel Richard Équipe « Ensemble aujourd’hui pour demain »
- ▶ François Tremblay Candidat indépendant
- ▶ Jean Pierre Monette Candidat indépendant

COMME CONSEILLER AU SIÈGE NO. 1

- ▶ Lynn Manconi Équipe « Ensemble aujourd’hui pour demain »
- ▶ Marc Perras Candidat indépendant

COMME CONSEILLER AU SIÈGE NO. 2

- ▶ Mathieu Séguin Équipe « Ensemble aujourd’hui pour demain »
- ▶ Benoit Bruneau Candidat indépendant

COMME CONSEILLER AU SIÈGE NO. 3

- ▶ Mathilde Péloquin-Guay Candidate indépendante
- ▶ Samuel Simoneau Candidat indépendant
- ▶ Nadya Lachance Candidate indépendante

COMME CONSEILLER AU SIÈGE NO. 4

- ▶ Mark D. Goldman Candidat indépendant
- ▶ Lothar Durand-Pruneau Candidat indépendant

CONSEILLER AU SIÈGE NO. 5 / ÉLU PAR ACCLAMATION

- ▶ André Laramée Équipe « Ensemble aujourd’hui pour demain »

COMME CONSEILLER AU SIÈGE NO. 6

- ▶ Darling Tremblay Équipe « Ensemble aujourd’hui pour demain »
- ▶ Sylviane Morin Candidate indépendante

DATES IMPORTANTES

Dernier jour pour recevoir les demandes d’inscription et les procurations des électeurs non domiciliés :	16 octobre 2025
Dernier jour pour faire une demande de vote par correspondance :	16 octobre 2025
Date d’expédition des bulletins de vote par correspondance :	21 octobre 2025
Date limite pour recevoir les bulletins de vote par correspondance :	31 octobre 2025 à 16 h 30
Date du vote par anticipation :	26 octobre 2025 de 12 h à 20 h
Jour du scrutin :	2 novembre 2025 de 10 h à 20 h

N’hésitez pas à contacter votre présidente d’élection pour toutes questions additionnelles.

Mme Suzanne Sauriol, présidente d’élection
Municipalité de La Minerve
6, rue Mailloux, La Minerve, Qc, J0T 1S0
819 681-3380, poste: 5501

**PRÉPARATION HIVERNALE**

N'oubliez pas l'importance de procéder à quelques petites vérifications à l'approche de la saison froide, dont notamment :



- S'assurer que le ponceau de l'entrée charretière est bien dégagé, libre de tout débris pouvant nuire à l'écoulement des eaux pluviales ou à la fonte des neiges;
- S'assurer que l'endroit où la neige sera déposée ne causera aucun blocage au ponceau ou au fossé;
- S'assurer qu'aucune branches ou arbres n'empiètent dans l'espace verbalisé du chemin afin d'assurer la sécurité des usagers de la route;
- S'assurer d'installer les poteaux réfléchissants pour le déneigement à plus de deux mètres de la limite de la zone verbalisée du chemin.

ÉCOCENTRE

Depuis le 1^{er} octobre dernier, l'écocentre a repris son horaire d'hiver, il est donc ouvert tous les **samedis**, de **8 h 30 à 16 h**.



OFFRE D'EMPLOI

POSTE MÉCANICIEN
40 h/semaine
(poste régulier à temps plein)

Voir description complète sur notre site Internet
Postulez avant le 31 octobre à 16 h







MAISON DES JEUNES DE LA MINERVE

SENTIER HANTÉ

La Maison des jeunes de La Minerve en collaboration avec la Municipalité de La Minerve vous propose un sentier hanté thématique horreur classique

31 OCTOBRE 2025

18 h - 19 h
POUR LES PEUREUX

19 h - 20 h
POUR LES COURAGEUX

Rendez-vous à l'entrée du sentier Tour du Village, coin rue Mailloux et chemin des Pionniers

PRÉVOYEZ D'AVANCE VOS PROJETS DE CONSTRUCTION

Si vous êtes propriétaire riverain ou en zone de contraintes, nous vous recommandons de prévoir à l'avance vos prochains projets de construction, puisque conformément aux articles 145.2 et 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU), une procédure s'ajoute aux demandes de dérogations mineures pour ceux-ci, laquelle pourrait retarder vos projets de construction ou de lotissement.

En effet, toutes les demandes de dérogations mineures déposées pour des terrains riverains ou en zone de contraintes, verront leur demande passer par le processus régulier d'adoption, qui est :

- Le dépôt de la demande;
- L'analyse de la demande par le comité consultatif en urbanisme (CCU);
- L'approbation ou non par résolution du conseil municipal;

À ces démarches s'ajoute, si votre demande a été acceptée par le conseil municipal, la transmission de celle-ci à la MRC des Laurentides, pour approbation par le conseil des maires. La MRC aura ensuite 90 jours pour répondre, et sachez que le conseil des maires pourrait émettre des conditions à leur approbation, lesquelles pourraient impacter votre projet.

Par conséquent, nous vous recommandons de débiter la préparation de vos projets dès cet automne ou cet hiver afin d'être suffisamment en avance et ainsi permettre de débiter vos travaux au moment choisi.



Agrandissement de l'hôtel de ville SUIVI DU PROJET

Tel que mentionné dans le Minervoï de juillet dernier, le projet a été priorisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour l'année 2026-2027.

Nous désirons vous informer que nous travaillons à finaliser les derniers détails et que l'appel d'offres devrait être lancé vers la fin janvier ou début février.

Nous vous tiendrons au courant de l'avancement de ce projet important.

BONNES PRATIQUES POUR LES FEUILLES MORTES

Il peut être très tentant de brûler les feuilles mortes sur son terrain au printemps et à l'automne pour s'en débarrasser. Alors pourquoi s'agirait-il d'une mauvaise idée?

La première raison est simple : les feuilles mortes sont humides et brûlent mal, donc elles produisent énormément de fumée pouvant incommoder votre voisinage.

La deuxième raison c'est que les feuilles mortes servent de compost de grande qualité pour enrichir le sol. Si vous retirez chaque année ce compost, votre sol va s'appauvrir et les plantes et arbres vont avoir davantage de difficulté à croître. Les feuilles mortes se décomposent assez rapidement, donc, si vous en faites un tas que vous brassez de temps en temps, elles vous fourniront un compost gratuitement!

La troisième raison qui est très importante vu cette période de changement climatique, c'est le dégagement de carbone. Quand on brûle les feuilles mortes, on relâche dans l'atmosphère le carbone qu'elle contenait. Le carbone rejeté dans l'air, ce gaz à effet de serre qui est la principale cause de pollution, avait été emmagasiné tout au long de l'année par vos arbres. Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine ou encore 37 900 km pour une voiture à essence. En brûlant les feuilles mortes, on détruit aussi la faune microscopique et la vie microbienne présentes dans les feuilles et qui représentent une biodiversité essentielle à la qualité des sols. C'est bien dommage, n'est-ce pas!

Alors, au lieu de les brûler, pourquoi ne pas utiliser les feuilles mortes comme paillis naturel dans votre jardin? Cet excellent paillage protège les plantes du gel, conserve l'humidité, permet d'espacer les arrosages et empêche les mauvaises herbes de s'installer. On peut aussi faire un tas dans un coin du terrain et laisser les feuilles se décomposer naturellement. Vous aurez un compost riche en azote gratuitement! Puis, si vous êtes curieux des nouvelles techniques de jardinage comme la permaculture, vous pourriez profiter de vos feuilles mortes pour essayer la *culture en lasagnes*. On peut même utiliser les feuilles mortes comme engrais pour la pelouse : on passe la tondeuse sur les feuilles mortes pour les déchiqueter, puis on répand les résidus afin qu'ils se dissimulent dans la pelouse!



SÉCURITÉ DES PISCINES PRIVÉES

Comme vous l'avez sans doute entendu aux nouvelles, la ministre des Affaires municipales, Mme Geneviève Guilbault, a annoncé son intention de reporter la date de mise aux normes des piscines qui était prévue pour septembre 2025 à septembre 2026. Ce report touche les installations (piscines) qui étaient auparavant exemptées, c'est-à-dire celles installées avant le 22 juillet 2010. Nous vous encourageons à profiter de ce délai pour prévoir dès maintenant quelles seront les modifications à apporter à votre piscine, le cas échéant.



INSPECTION DES TERRAINS

Au cours des prochains mois, les inspectrices du Service de l'urbanisme et de l'environnement seront sur le territoire afin de fermer les permis, voir si les travaux de revégétalisation ont été complétés, inspecter les chantiers avant l'hiver et prendre quelques photos pour compléter nos dossiers. Soyez assurés que notre personnel est respectueux de votre environnement et ne prend que les photos pertinentes à notre base de données, soit celles en lien avec vos bâtiments, la rive et l'état des lieux. N'hésitez pas à nous appeler pour plus de renseignements.



ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE



L'AN DERNIER, UN SYSTÈME INFORMATISÉ D'ALERTES ET NOTIFICATIONS A ÉTÉ IMPLANTÉ PAR VOTRE MUNICIPALITÉ

Grâce à ce système informatisé, nous pouvons vous informer rapidement, massivement et efficacement sur diverses situations d'urgence ou incident pouvant vous concerner et toucher votre sécurité.

Vous pouvez choisir de recevoir un appel téléphonique, un courriel ou un message texte (SMS).

Vous pouvez vous inscrire facilement et simplement en cliquant sur le bouton « Alertes et notifications » sur la page d'accueil de notre site Internet (www.municipalite.laminerve.qc.ca).

Si vous n'êtes pas confortable avec l'inscription en ligne, vous pouvez communiquer directement avec la Municipalité au 819 681-3380, poste 5500.

Si ce n'est déjà fait, nous vous encourageons à compléter votre inscription.



Statistics
Canada

Statistique
Canada



EMBAUCHE

Le prochain recensement de Statistique Canada aura lieu en mai 2026 et Statistique Canada embauche actuellement à ce sujet.

Des postes de premier échelon, de supervision et de gestion sont à pourvoir dans la collectivité.

Les dates de début et de fin d'emploi varient selon le poste et le lieu de travail.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur canada.ca/emploisGC.



RAPPEL POUR PÉRIODE DE CHASSE

Pour la sécurité de tous, il est crucial d'éviter de s'aventurer hors des sentiers balisés pendant la saison de chasse. En restant sur les chemins principaux, vous réduisez les risques de surprendre des chasseurs, qui sont souvent plus vigilants dans ces zones fréquentées.

Le respect des panneaux d'avertissement et le port de vêtements de couleurs vives ou d'un dossard augmentent également votre visibilité.

Ne laissez pas vos animaux de compagnie sans surveillance.

Nous vous rappelons également que le nourrissage des cerfs de Virginie est permis seulement du 1^{er} septembre au 30 novembre.

Hydro-Québec renforcera la résilience du réseau à La Minerve

Hydro-Québec réalisera un important projet de modernisation du réseau électrique sur sa ligne de distribution JLY-233 dans le secteur du chemin de La Minerve et du chemin du Lac-à-la-Truite. Cette ligne dessert en partie les municipalités de La Minerve, de Labelle et de Nominique.

En réponse aux nombreuses pannes survenues ces dernières années, les travaux incluront l'implantation d'une combinaison de nouvelles solutions de résilience, telles que des câbles sous enveloppe (dits « recouverts »), des poteaux en composite et des équipements automatisés de rétablissement du service. De plus, une portion du réseau sera relocalisée dans des zones accessibles et des efforts de maîtrise de la végétation seront déployés.

Parmi les solutions innovantes, nous expérimenterons l'installation d'un fil de garde sur certaines portions stratégiques du réseau, assurant ainsi une meilleure robustesse face à la végétation, une première au Québec.

Les travaux seront réalisés en plusieurs phases, dont la première commencera à la mi-septembre 2025 sur le chemin de La Minerve. Dans cette phase initiale, nous installerons près de 120 poteaux en composite, partant de la route 117 jusqu'au pont Nord-Ouest (pont qui joint le lac Labelle et le lac Alphonse). Les prochaines phases du projet seront réalisées dès 2026, avec une extension graduelle des améliorations aux autres secteurs.

Cette initiative s'inscrit dans le Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec, dont la priorité # 1 est l'amélioration de la qualité du service.



Pour plus d'information
Ligne Info-projets :
1 866 388-1978



Le 28 septembre, Coalition Minerve tenait son assemblée générale annuelle. Lors de celle-ci, un rappel de la mission de ce rassemblement citoyen a été présenté de même que le bilan des activités de 2024-2025. Pour le détail de celles-ci, n'hésitez pas à consulter le site Web de la Municipalité :

<https://municipalite.laminerve.qc.ca/coalition-minerve/>

Une bonne nouvelle était à l'ordre du jour : le retrait du projet de loi 97, qui menaçait la pérennité des forêts. Forts de cette nouvelle, les membres du CA se sont engagés à rester mobilisés pour la sauvegarde des forêts et à suivre de près le dossier de la demande d'aire protégée au secteur Marie-Le Franc.

Pour 2025-2026, nous sommes heureux d'annoncer que le conseil d'administration de Coalition Minerve est à nouveau formé de Pierre Deschamps, président, Diane Rochon, secrétaire, Lynn Manconi, trésorière et Geneviève Bruneau, nouvellement vice-présidente. Avec regret, Robert Charbonneau, ancien vice-président, a choisi de se retirer du CA pour se consacrer à d'autres projets personnels. Nous le remercions pour sa précieuse contribution.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui étaient présentes, de même que les généreux donateurs qui ont accepté de contribuer à éponger le déficit de Coalition Minerve : l'Association du lac Marie-Louise, l'Association du lac La Minerve, le Comité d'environnement du lac Castor, Excavation Bruneau et fils ainsi que monsieur Jacques Bellefleur.

Pour être informés des projets en cours, pour soutenir les actions de Coalition Minerve ou pour participer aux rencontres mensuelles, écrivez-nous à coalitionminerve@gmail.com ou restez à l'affût des publications sur les réseaux sociaux. Votre appui est nécessaire pour faire comprendre au gouvernement que nous avons à cœur de protéger nos forêts, poumons de la planète!



Une chute peut entraîner une fracture ou une blessure grave

LE CISSS DES LAURENTIDES complice de votre santé



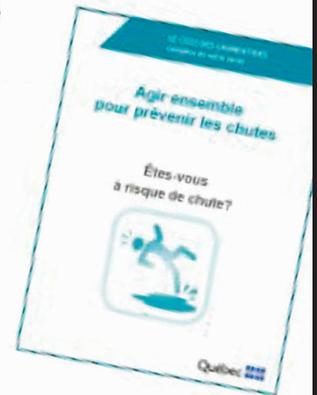
Vous pensez être à risque de chute ?
Vous avez besoin d'aide pour vous lever ou pour marcher ?

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides



Découvrez tous les conseils de prévention sur le site Internet du CISSS des Laurentides : santelaurentides.gouv.qc.ca/soins-et-services/prevention-des-chutes/

819 324-4000, poste: 35213



Ensemble, prévenons les chutes ! Demandez-nous de l'aide !

OBTENEZ UN SERVICE SIMPLE ET GRATUIT

LE PROGRAMME ÉCONOLOGIS VOUS PERMET :

- ❄️ **d'obtenir de judicieux conseils en économie d'énergie ;**
- ❄️ **de bénéficier de matériels écoénergétiques gratuitement ;** (ampoules DEL, pomme de douche à débit réduit, isolation portes et fenêtres, etc.)
- ❄️ **d'augmenter votre confort à la maison !**

NOUVEAU : AUGMENTATION DES SEUILS DE REVENUS



Faites comme des milliers de familles au Québec et inscrivez-vous dès maintenant au programme Éconologis! Ce programme est offert d'octobre à mars.

Éconologis propose un service gratuit aux ménages à revenu modeste, qu'ils soient propriétaires ou locataires, pour améliorer l'efficacité énergétique et le confort de leur domicile.

La transition énergétique du Québec, c'est l'affaire de tous. Il n'est pas toujours nécessaire d'investir beaucoup d'argent ni d'effectuer des travaux majeurs pour obtenir rapidement des gains. La multiplication de toutes nos actions, aussi modestes soient-elles, donne des résultats impressionnants à l'échelle de la collectivité.

Découvrez comment jouer un rôle au : Québec.ca/Transition-énergétique

4 RAISONS DE PARTICIPER

- Une visite à domicile d'un conseiller qui pourrait vous aider à mieux gérer votre consommation d'énergie
- Des travaux légers exécutés pour vous (calfeutrage et installation de produits écoénergétiques)
- Une amélioration de votre confort
- Une diminution des courants d'air



Résidence LA MINERVE

Bonjour Minervois,

Statut de la construction : Wow! Notre projet avance à la vitesse grand V. Beaucoup de changements dans l'aspect de la résidence, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. La pose de panneaux extérieurs d'isolation est complétée, ainsi que la pose de rubans, la pose des fenêtres et la fermeture de tous les accès (portes) par des contreplaqués afin de ne pas endommager les portes pendant les travaux et afin de permettre de chauffer le bâtiment. Ainsi préparé, le bâtiment sera assez étanche pour passer l'hiver et pourra être soumis aux tests d'isolation. La prochaine étape sera le revêtement extérieur qui débutera au cours des prochaines semaines. Les murs de support, les bordures de ciment ainsi que la construction du stationnement devraient être complétés au cours des prochains jours. À l'intérieur, les différents corps de métiers sont à l'œuvre : électricien, plombier, installateur pour les ascenseurs, etc. La structure intérieure des murs est débutée, on peut maintenant distinguer les corridors et les appartements. Depuis le début du projet, nous sommes au point où il y a le plus de travailleurs sur le chantier!

Les réunions de chantier se poursuivent deux fois par mois et elles sont de plus en plus longues car plusieurs validations doivent y être faites. Bien que les choses s'activent et que les travaux avancent, il est encore impossible pour le moment de définir une date d'achèvement des travaux. Il est également important de comprendre qu'une fois le bâtiment complété, il y a une période de validation pour s'assurer que tout est fonctionnel et conforme aux plans. Vous pouvez être certains que nous vous tiendrons informés.

Le nombre de futurs résidents augmentent, mais il reste encore quelques places à combler. Nous allons poursuivre l'affichage de notre offre de logements dans les municipalités avoisinantes puisque nous avons comme objectif à court terme, d'avoir au moins 90% des logements réservés. Également, au cours des prochaines semaines, nous allons travailler à compléter la grille d'évaluation pour valider les demandes déjà déposées. De plus, nous déposerons sous peu les règlements pour les résidents.

Minervoises et Minervois, ce projet est chez vous et pour vous, n'attendez pas qu'il n'y ait plus de place. Il est important de retenir que votre demande devra être évaluée par un comité de sélection qui devra en valider l'admissibilité. L'attribution des logements subventionnés est réglementée par la loi et régie par la Société d'habitation du Québec (SHQ). Si vous avez besoin d'aide pour remplir les formulaires d'inscription ou si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec l'organisme « Résidence La Minerve », par **courrier** au : 173, chemin des Fondateurs à La Minerve, J0T 1S0, par **téléphone** au : 514 249-7324 ou par **courriel** à l'adresse : residencelaminerve@outlook.com

OBNL Résidence La Minerve

Engagés dans des projets d'ici



Fonds d'aide au développement du milieu

Grâce à ce fonds, votre caisse soutient des projets porteurs qui ont un impact réel sur notre communauté.

Soumettez votre projet pour bénéficier d'une contribution financière.

Date limite :
du 1^{er} au 31 octobre 2025

desjardins.com/caissedelarouge

 **Desjardins**
Caisse de la Rouge



La rentrée littéraire de l'automne est en cours avec de nombreuses nouveautés.
Venez faire le plein de lectures captivantes!



CONCOURS

PERSONNAGES D'HALLOWEEN AU VILLAGE

NOUS SOLLICITONS LA PARTICIPATION DES RÉSIDENTS ET VILLÉGIATEURS DE LA MINERVE AFIN DE PARTICIPER À NOTRE CONCOURS DE PERSONNAGES D'HALLOWEEN POUR LE CENTRE DU VILLAGE. FABRIQUEZ VOTRE PERSONNAGE ET AIDEZ-NOUS À RENDRE LA FÊTE DE L'HALLOWEEN DES PLUS VIVANTES POUR TOUS LES ENFANTS.

**2 PRIX
À GAGNER**

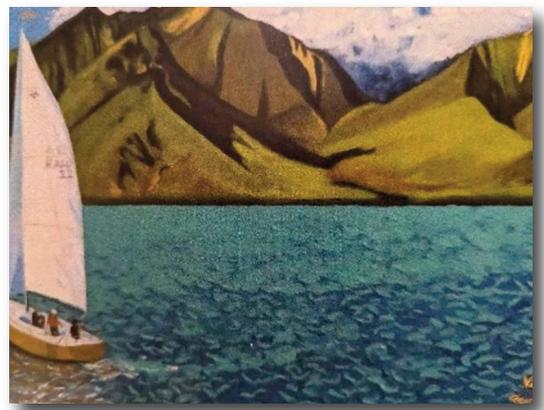
INSCRIPTION OBLIGATOIRE À LA BIBLIOTHÈQUE

INSTALLATION DES PERSONNAGES, DANS LE VILLAGE,
DU 1^{ER} AU 6 OCTOBRE 2025 (RETRAIT 2 NOVEMBRE)

P.S.: SI VOUS DEMEUREZ DANS LE CENTRE DU VILLAGE VOUS POUVEZ
L'INSTALLER DEVANT VOTRE MAISON SINON,
NOUS VOUS ASSIGNERONS UN EMPLACEMENT DÉDIÉ.

Exposition

L'artiste peintre
Micheline Longpré
expose du **25 octobre**
au **20 décembre 2025**



Calendrier des *Activités*

OCTOBRE	8 - 22 - 29	19 h 30	DARDS	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
OCTOBRE	9 - 16 - 23 - 30	13 h	SCARBBLE	Club de scrabble Mine de Rien	Centre communautaire
OCTOBRE	10 - 13 - 17 - 20 - 24 - 27 - 31	13 h 30	CARTES	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
OCTOBRE	14 - 21 - 28	13 h 30	BASEBALL POCHE	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
OCTOBRE	15	12 h	DÎNER COMMUNAUTAIRE	Les Hirondelles	Centre communautaire
OCTOBRE	17	17 h	SOIRÉE CINÉMA	Maison des Jeunes	Centre communautaire
OCTOBRE	20 - 24 - 27 - 31	10 h 30	BOUGEONS +	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
OCTOBRE	22	10 h	ATELIER DE PEINTURE	Les Doigts d'Art Minervois	Centre communautaire
OCTOBRE	26	De 12 h à 20 h	ÉLECTIONS MUNICIPALES VOTE PAR ANTICIPATION	Municipalité de La Minerve	Centre communautaire
OCTOBRE	28	9 h	CUISINE COLLECTIVE	Groupe de Cuisine Collective	Centre communautaire
OCTOBRE	31	De 18 h à 20 h	SENTIER HANTÉ	Maison des Jeunes et Municipalité	Sentier Tour du Village
NOVEMBRE	2	De 10 h à 20 h	ÉLECTIONS MUNICIPALES	Municipalité de La Minerve	Centre communautaire
NOVEMBRE	3 - 7 - 10 - 14 - 17	10 h 30	BOUGEONS +	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
NOVEMBRE	3 - 7 - 10 - 14 - 17	13 h 30	CARTES	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
NOVEMBRE	3 - 5 - 10 - 12	19 h 30	DARDS	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
NOVEMBRE	4 - 11	13 h30	BASEBALL POCHE	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
NOVEMBRE	11 5 - 12	9 h 10 h	ATELIER DE PEINTURE	Les Doigts d'Art Minervois	Centre communautaire
NOVEMBRE	5	16 h	SOUPER PARTAGE	L'Éveil Féminin	Centre communautaire
NOVEMBRE	6 - 13	13 h	SCRABBLE	Club de scrabble Mine de Rien	Centre communautaire
NOVEMBRE	17	19 h	SÉANCE DU CONSEIL	Municipalité de La Minerve	Centre communautaire



Les journées
de la culture

CONFÉRENCE de Josée Boudreault

C'est en grand nombre que vous avez répondu à l'invitation de la conférence « Sois ta meilleure amie » le 27 septembre dernier.

Ce fut une rencontre riche en contenu, teintée d'humour et empreinte de beaucoup d'humanité de la part de Josée Boudreault et Louis-Philippe Rivard.

